



Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique (T.M.E.C.C.)



DUREE : 1 an, en alternance,
1 semaine sur 2, 35h hebdomadaires

LIEU : M.F.R. Champ Molliaz



Accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types d'handicap : *nous consulter*

DATES :
Rentrée en septembre

EFFECTIF :
15 apprenants par groupe

Fiche RNCP : [38081](#)

PUBLIC :
Apprentissage
Formation Professionnelle Continue (F.P.C.)

NIVEAU EXIGE :
En apprentissage et en F.P.C. : niveau 3 minimum selon les spécialités éligibles ; *nous consulter*

PREAMBULE

Cette formation, en alternance, permet d'obtenir le **Titre Professionnel** (T.P. T.M.E.C.C., niveau 4) de **Maintenance d'Équipements de Confort Climatique** dans le domaine du bâtiment, dans la mise en service, la maintenance préventive et le dépannage des installations de production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire de petite puissance.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Former les apprenants pour exercer le métier de technicien de maintenance et accéder à un emploi durable.
- Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences techniques et théoriques et des savoir-être.
- Obtenir le diplôme.

PUBLIC CONCERNE

Sous le statut d'apprenti :

- Age maximum : 29 ans révolus.

Sous le statut de la F.P.C. :

- Age minimum : 16 ans.
- Salariés d'entreprise (plan de développement des compétences ou dispositif Pro-A ou contrat de professionnalisation...).
- Avoir une entreprise pour l'alternance.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

- Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique, au gaz, au bois, solaires et thermodynamiques.
- Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES (suite)

- Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel, des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique, des systèmes et réseaux résidentiels de V.M.C. simple et double flux, des circuits et équipements d'alimentation de gaz résidentiels, des générateurs de petite puissance utilisant le gaz, des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie bois, des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire, des générateurs résidentiels de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.
- Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

SUIVI

- Appel lors de chaque cours : la M.F.R. s'engage à transmettre les retards et les absences à l'entreprise d'accueil.
- Sous le statut de la F.P.C. : feuille d'émargement biquotidienne transmise aux parties prenantes.
- Visites en entreprise pour un bilan intermédiaire.
- iENT
- Entretien individuel pour évaluer la progression et proposer du soutien personnalisé.

POURSUITES D'ETUDES

Les apprenants peuvent acquérir une spécialisation en préparant un C.A.P en un an.

- C.A.P. Installateur en Froid et Conditionnement d'Air



CONTENU

Enseignement professionnel :

Technologie/ Confort de l'habitat/ Electricité

- Principes généraux de thermique et de physique relatifs aux installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire (E.C.S.)
- Principes généraux du chauffage et de la production d'E.C.S.
- Technologie des différents émetteurs de chaleur et de leurs accessoires, des équipements électriques et des systèmes de régulation
- Principes généraux de distribution des réseaux hydrauliques des installations de chauffage et d'E.C.S.
- Réglementation en vigueur
- Procédures d'intervention sur les différents circuits et émetteurs
- Risques électriques et des moyens de s'en protéger
- Rédiger un rapport d'intervention et les documents afférents.

Atelier / Manipulations

- Mettre en eau, purger, mettre en service et régler un circuit de chauffage ou d'E.C.S.
- Mettre en service et paramétrer le système de régulation et ses accessoires d'une installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire de petite puissance
- Effectuer des travaux de façonnage et de raccordement de tuyauteries dans le cadre d'opérations de maintenance
- Contrôler et mettre en service les différents équipements
- Vérifier la conformité à la réglementation
- Diagnostiquer un dysfonctionnement et y remédier.
- Assurer la maintenance, le dépannage et le remplacement des équipements.

Enseignement général :

Accompagnement à la rédaction d'un dossier professionnel.
Connaissance du monde professionnel.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

La pédagogie des M.F.R. est basée sur l'alternance de semaines à la M.F.R., où sont dispensés des cours et des activités théoriques et pratiques, et des semaines en entreprise, en situation professionnelle en vraie grandeur.

Pour mettre en œuvre ces formations par alternance où chaque apprenant est actif, la M.F.R. :

- Elabore un plan de formation qui organise les apprentissages entre les différents lieux éducatifs sur l'année (les temps à la M.F.R. et les temps en entreprise sont étroitement associés)
- Propose un carnet de liaison, entre les parents, les maîtres d'apprentissage et les moniteurs, qui facilite la communication.

Un positionnement est réalisé en amont de la formation afin d'évaluer les compétences acquises par l'apprenant et d'individualiser son parcours de formation.

Moyens pédagogiques :

Ateliers, Salle de classe, salle informatique.

ATTESTATIONS

-  **Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes** : prépare les apprenants manipulant les fluides frigorigènes à des pratiques environnementales et réglementaires et au développement de comportements professionnels adaptés. A l'issue, les apprenants se présentent à l'épreuve de l'attestation.
-  **Habilitation électrique BR** : permet aux apprenants l'apprentissage des normes françaises et leurs méthodes d'application, la prévention des risques inhérents et la technique à connaître pour mener à bien les opérations sur un réseau de basse tension. A l'issue, les apprenants se présentent à l'épreuve de l'habilitation.
-  Certification **Sauveteur Secouriste du Travail** (S.S.T.)

DEBOUCHES

Le titulaire du T.P. T.M.E.C.C. effectue les mises en service, la maintenance préventive et le dépannage des installations de production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire de petite puissance :

- Technicien(ne) de maintenance en froid et climatisation
- Technicien(ne) de maintenance en chauffage
- Technicien(ne) de maintenance en conditionnement d'air
- Technicien(ne) de maintenance de système de filtration d'air
- Chef(fe) d'équipe de maintenance en froid, climatisation et chauffage
- Technicien(ne) Service Après-Vente -SAV- en froid, en climatisation et chauffage.

EVALUATION DE L'ACTION

-  Evaluation sur le degré d'acquisition des compétences : Bilans de connaissances réguliers, compétences évaluées en fin de formation par un jury de professionnels au travers de mises en situation professionnelles, d'un questionnaire, d'entretiens techniques et d'une production écrite.
-  Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (bilan écrit, enquêtes, questionnaire en ligne pour les apprenants et pour leur entreprise d'accueil ...).
-  Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid ».

DISPOSITIONS FINANCIERES

Sous le statut d'apprenti :

-  Coût de formation : pris en charge par l'OPCO.
-  Frais annexes : Adhésion à l'association, demi-pension ou internat, caisse à outils dans certains cas.

Sous le statut de la F.P.C. :

-  En contrat pro, coût de formation pris en charge par l'OPCO.
-  Autres parcours : nous consulter.
-  Frais annexes : Adhésion à l'association, demi-pension ou internat, caisse à outils dans certains cas.